

Recherche de partenaires pour l'abattoir du Faou : ça se complique

Julie Creignou

● Note de l'auteur : l'article paru dans l'édition du 8 juin contenait un anachronisme de taille, les propos tenus datant de plusieurs mois. La situation ayant depuis évolué, ce nouveau papier met à jour les informations relatives au projet d'abattoir, avec un rétablissement chronologique des faits.

Début 2023, le maire de Crozon, Patrick Berthelot, et son adjoint à l'urbanisme, François-Xavier Deflou, faisaient part de leur inquiétude quant au « risque financier » qui pesait sur la Communauté de communes Presque île de Crozon Aulne maritime (CCPAM), concernant le projet d'abattoir au Faou. « Cela nous semblait une folie de s'engager dans un projet départemental qui nous aurait probablement mis en difficulté financière », déclaraient les deux élus.

Un coût qui dépasse les 13 millions d'euros

Le 2 juin, lors du débat d'orientation budgétaire de la CCPAM, il avait été souligné que le coût de l'abattoir passait « de 9 M€ à plus de 13 M€ », montant auquel pouvait s'ajouter le

coût des aménagements connexes, des routes d'accès, du réseau d'assainissement ou encore de l'entretien annuel du gros équipement, soit 5 à 10 % du coût global. « Nous avons toujours été pour l'abattoir, mais nous n'approuvions pas l'annonce d'une responsabilité totale de la communauté de communes pour le financement de ce projet », confirme Patrick Berthelot, contacté jeudi 8 juin à ce sujet.

« La seule solution pour réaliser l'abattoir de demain »

La CCPAM a donc décidé de « rouvrir un dossier, pour nous engager à trouver des partenaires », poursuit le maire, une opération qui a reçu le soutien du Département, de la Chambre d'agriculture et de l'État. « Ce sera difficile, car partager le risque financier avec les partenaires est un gros travail, admet le premier édile de Crozon, qui croit malgré tout en l'unité des élus de la communauté de communes là-dessus. C'est la seule solution pour réaliser l'abattoir de demain, qui sera départemental, voire régional ». Un nouveau marché pourra être lancé lorsque les partenaires seront trouvés.